

IDENTIFICATION ET SYNONYMIE

D'EPIPLATYS CHAPERI

(SAUVAGE, 1882)

(Pisces, Cyprinodontidae)

Par J. ARNOULT et J. DAGET

Ayant eu l'occasion, au cours de plusieurs missions en Côte d'Ivoire, de rechercher systématiquement les *Epiplatys* en région forestière, nous avons eu la surprise de ne retrouver nulle part l'*E. chaperi* tel qu'il est décrit et figuré dans l'ouvrage de BOULENGER (1915, p. 56, fig. 41) et la plupart des Traités d'Aquariologie. Outre l'*E. dageti* Poll, 1953, l'*E. fasciolatus* (Günther, 1866) et l'*E. bifasciatus* (Steindachner, 1881), capturés respectivement le long de la route de Port-Bouet, dans le Sud-Ouest du territoire et vers le Bas Komoé, nous n'avons récolté qu'une seule autre espèce, d'ailleurs très commune, depuis Bouaké jusqu'à la côte. Nous l'avons notamment trouvée au voisinage des localités typiques d'*E. chaperi* (Sauvage, 1882), *E. sheljukhoi* Poll, 1953 et *E. spillmanni* Arnould, 1960.

En vue de clarifier le statut taxonomique de cette espèce, nous avons réexaminé soigneusement les types d'*E. chaperi*, en provenance de la région d'Assinie, et déposés au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris sous les numéros A. 4423 à A. 4425. Ces types avaient été récoltés par M. CHAPER « au commencement de mars, dans le lit de la lagune d'Assinie à Couacrou, dans de l'eau tout à fait douce ». La lagune d'Assinie dont il est question est évidemment le complexe lagunaire désigné aujourd'hui sous les noms de lagunes Abi, Tendo et Ehi, l'ancienne localité d'Assinie ayant disparu. Elle se trouvait à l'endroit où le complexe lagunaire communique actuellement avec la mer. Couacrou ne figure sur aucune des cartes anciennes que nous avons consultées. Mais sur les cartes modernes à grande échelle on trouve porté un village nommé Kouakoukro, à l'ouest d'Aboisso ; il est possible que ce soit la localité dont proviennent les types d'*E. chaperi*.

Dans la diagnose originale de SAUVAGE (1882, pp. 323-324) aucun holotype n'a été désigné. Toutefois il est certain que le descripteur lui-même avait sélectionné un mâle et une femelle de l'ensemble du lot qu'il avait reçu. En effet, l'exemplaire A. 4423 est le mâle de 50 mm de longueur standard qui a servi de modèle à la figure 4 de la planche V, accompagnant la note de SAUVAGE, tandis que l'exemplaire A. 4425 est la

femelle de 44 mm de longueur standard représentée par la figure 5 de la même planche en couleurs. Dans ces conditions, on peut considérer l'exemplaire A. 4423 comme l'holotype et l'exemplaire A. 4425 comme l'allotype, tous les autres exemplaires enregistrés globalement sous le même numéro A. 4424 étant des paratypes. Ces paratypes sont au nombre de 5 et leurs longueurs standard sont comprises entre 30 et 35 mm. Il est probable que SAUVAGE a eu entre les mains, au moment de la description de l'espèce, un plus grand nombre de paratypes. L'un d'entre eux a été ultérieurement envoyé à Londres car BOULENGER mentionne comme figurant dans la collection du British Museum (Natural History) : « one of the types, Assini, Gold Coast, M. Chaper (C.), Paris Museum (P.) ».

Une première constatation s'impose. Sur les 7 exemplaires types qui se trouvent au Muséum de Paris, nous avons compté 10 (2)-11 (4)-12 (1) rayons à la dorsale et non 7 comme indiqué en tête de la diagnose originale de SAUVAGE, ni 7-8 comme l'a écrit BOULENGER. L'anale a 15 (5)-16 (2) rayons. Si l'on tient compte de cette rectification, les *E. sheljuzkhai* décrits par POLL et les *E. spillmanni* décrits par ARNOULT ne diffèrent par aucun caractère important des *E. chaperi* décrits par SAUVAGE. En fait, les nombreux individus que nous avons récoltés entre Bouaké et la côte montrent que l'espèce est assez variable en ce qui concerne les proportions du corps et certains détails de coloration. Les 5 ou 6 bandes transversales noires généralement bien marquées sur la moitié inférieure du corps peuvent s'estomper et disparaître chez certains individus adultes et en certaines circonstances. La disparition totale de ces bandes est de règle chez les mâles en reproduction. Quant au nombre de rayons aux nageoires, il varie de 9 à 12, le plus souvent 10-11, à la dorsale et de 14 à 17 à l'anale.

Mais si nous pouvons conclure sans hésitation à la synonymie d'*E. sheljuzkhai* et d'*E. spillmanni* avec *E. chaperi* (Sauvage, 1882) le statut taxonomique des *E. chaperi* auct. n'en est pas pour autant résolu. Ce nom d'*E. chaperi* a en effet été appliqué d'abord par BOULENGER, puis par de nombreux auteurs et aquariologistes à une espèce tout à fait distincte et proche d'*E. dageti*. Cette espèce dont un mâle a été figuré dans l'ouvrage de BOULENGER se rencontrerait au Libéria, mais n'a été retrouvée ni en Côte d'Ivoire ni plus à l'Est. Bien qu'elle ait été décrite dans beaucoup d'ouvrages d'aquariologie, elle semble ne posséder encore aucun nom valide puisque le binôme *Epiplatys chaperi* est préoccupé par l'espèce de SAUVAGE.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons)
du Muséum.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOULT (J.), 1960. — *Epiplatys spillmanni* n. sp., Poisson nouveau de la Côte d'Ivoire (Cyprinodontidae). *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat.*, **32**, 3, pp. 219-221, 1 fig.
- BOULENGER (G. A.), 1915. — *Cat. Fresh. Fish. Afr.*, **3**, pp. 56-57, fig. 41.
- POLL (M.), 1941. — Description de deux Cyprinodontidae nouveaux de la Côte d'Ivoire. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, **58**, 3-4, pp. 261-268, 3 fig.
- SAUVAGE (H. E.), 1882. — Notice sur les Poissons du territoire d'Assinie. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, **7**, pp. 313-325, pl. 5.